

L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL

Contexte

L'avalanche de textes légaux, réglementaires et conventionnels à laquelle s'ajoute la jurisprudence rend l'application du droit du travail compliquée pour les employeurs. Cette formation revient sur les notions fondamentales en droit du travail nécessaires à la gestion des ressources humaines.

Objectifs

- Identifier les bases du droit du travail
- Sécuriser ses pratiques
- Eviter les risques prud'hommaux

Programme

CLASSE VIRTUELLE (28h00)

SEQUENCES ASYNCHRONES (travail personnel estimé 10h30)

■ Les sources du droit du travail

- La hiérarchie des normes
- Les conventions collectives du secteur SMS
- Le régime juridique des conventions collectives

■ L'embauche et les contrats de travail

- Les formalités liées à l'embauche
- La période d'essai
- Le contrat à durée indéterminée (CDI)
- Le contrat à durée déterminée (CDD)

■ La modification du contrat de travail

- #### ■ La durée et l'aménagement du temps de travail
- Les règles relatives à l'élaboration d'un planning (durées maximales de travail, pause, amplitude)
 - Les heures supplémentaires et les heures complémentaires
 - Les différents modes d'aménagement du temps de travail
 - Le temps partiel

■ La suspension du contrat de travail

- Maladie, ATMP, accident de trajet, maternité/adoption
- Le congé parental d'éducation
- Le congé paternité
- Les congés payés

Date(s) et lieu :

28h heures de Classe virtuelle :

23 mars, 6 avril, 11 mai, 27 juin, 12 septembre, 10 octobre, 30 novembre et 12 décembre de 9h00 à 12h30

+ 10h30 heures estimées de travail personnel asynchrone

Durée :

38h30 heures estimées de formation

Tarif (hors repas) :

Adhérent : 1300 €

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Directeurs, Gestionnaires, Responsables des Ressources Humaines, Responsables du personnel
Formation sans prérequis.

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé).
Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction
- Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une évaluation à froid en ligne au stagiaire

Intervenants :

Inès GRANDIERES, juriste en droit social à l'Uriopss Hauts de France - [Présentation](#)

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes

Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07

secretariat@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° SIRET 852 510 411 00014

■ La rupture du contrat de travail

- Le licenciement
- La démission
- La rupture conventionnelle
- Le départ et la mise à la retraite
- La fin du CDD

■ Les conséquences et formalités liées à la rupture du contrat de travail

- Préavis
- Indemnités
- Documents à remettre

■ Les représentants du personnel

Parcours de formation mutualisé, en partenariat avec :



Notre Réseau s'est doté d'un **Campus numérique** adapté aux différents parcours formation (formation 100% à distance, mixte, ...). Simple d'utilisation, il permet aux apprenants d'accéder aux ressources pédagogiques à leur rythme, de valider leurs acquis par des activités pédagogiques variées, d'échanger lors de temps « synchrones » en classes virtuelles ou « asynchrones » via un forum dédié à la formation suivie, (...).

Modalités d'accès

Disposer d'un ordinateur avec une sortie son et une connexion Internet, un casque (pour votre confort), un micro (la webcam est optionnelle mais conseillée). Il est demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la formation.

Classes virtuelles

Nous utilisons l'outil ZOOM pour nos classes virtuelles. Il n'est pas nécessaire de télécharger cette application (tutoriel disponible sur Campus numérique et proposition de test préalable sur demande).

Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07

secretariat@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° SIRET 852 510 411 00014